

La confession de l'Église presbytérienne au Canada

telle qu'adoptée par l'Assemblée générale, le 9 juin 1994



L'ESPRIT SAINT,

parlant dans et par l'Écriture, appelle l'Église presbytérienne à cette confession. Cette confession est notre réponse à la parole de mission et de notre ministère une nouvelle compréhension et un témoignage des peuples autochtones.

1. Nous, la 120e Assemblée générale de l'Église presbytérienne au Canada, éclairés par l'assistance de l'Esprit de Dieu, et conscients de nos péchés et de nos carences, sommes appelés à reconnaître nos fautes que nous aimons. Nous le faisons nous-mêmes par notre confession de notre passé, et non par un quelconque sentiment de supériorité envers celles et ceux qui nous ont précédés, non plus que par le sentiment que, placés dans le même contexte, nous nous serions conduits différemment. C'est avec humilité et grande peine que nous présentons avec notre confession devant Dieu et devant nos sœurs et nos frères autochtones.
2. Nous reconnaissons que la politique énoncée par le gouvernement du Canada visait à assimiler les peuples autochtones à la culture dominante et que l'Église presbytérienne au Canada a coopéré à la mise en œuvre de cette politique. Nous reconnaissons que les racines du mal que nous avons causé se trouvent dans les attitudes et les valeurs du colonialisme de l'Europe de l'Ouest et dans la présomption que ce qui n'était pas formé à notre image était à découvrir et à exploiter. Dans le cadre de cette politique, nous avons, avec d'autres Églises, encouragé le gouvernement à interdire d'importantes pratiques spirituelles par lesquelles les peuples autochtones faisaient l'expérience de la présence du Dieu créateur. De la complicité de l'Église avec cette politique, nous demandons pardon.
3. Nous reconnaissons que de nombreux membres de l'Église presbytérienne au Canada se sont donnés inlassablement et de bonne foi, avec amour et compassion, au service de leurs sœurs et de leurs frères autochtones. Nous reconnaissons leur dévouement et leur travail mérite notre éloge. Nous reconnaissons qu'il y en eut qui, avec une vision prophétique, était conscient du préjudice causé et protestèrent, mais leurs efforts furent contrecarrés. Pour toutes les fois où nous ne les avons pas adéquatement soutenus ni entendu leurs appels à la justice, nous demandons pardon.

4. Nous confessons que l'Église presbytérienne du Canada a présumé mieux connaître que les Autochtones ce qu'il fallait pour vivre. De ses frères et sœurs, l'Église a dit « S'ils nous ressemblaient, s'ils pensaient comme nous, parlaient comme nous parlons, priaient à notre façon, chantaient selon notre manière, travaillaient comme nous le faisons, ils connaîtraient Dieu et auraient donc la vie en abondance. » Notre arrogance culturelle nous a rendus aveugles aux façons dont notre propre compréhension de la l'Évangile avait été culturellement conditionnée, et à cause de notre insensibilité aux cultures autochtones nous avons exigé des Autochtones plus que ce que l'Évangile demande et ainsi dénaturé le Jésus Christ qui aime tous les peuples avec compassion et avec un amour souffrant afin que toutes et tous puissent, en lui, parvenir à Dieu. De la présomption de l'Église, nous demandons pardon.
5. Nous confessons que, avec l'encouragement et l'appui du gouvernement du Canada, l'Église presbytérienne au Canada accepta de retirer les enfants des peuples autochtones de leurs foyers et de les placer dans les pensionnats indiens. Dans ces pensionnats les enfants furent privés de leurs coutumes traditionnelles, celles-ci étant remplacées par les coutumes euro-canadiennes, qui ont contribué au processus d'assimilation. Pour réaliser ce processus, l'Église presbytérienne au Canada a eu recours à des mesures disciplinaires inconnues des peuples aborigènes et susceptibles de punitions physiques et psychologiques abusives allant au-delà de la maxime chrétienne d'éducation et de discipline. Dans un contexte d'obéissance et d'assentiment, il y avait occasion de violence sexuelle, et certains furent victimes de violence. Pour les peuples autochtones, la conséquence de tout cela fut la perte d'identité culturelle et la perte du sentiment de sécurité personnelle. De l'insensibilité manifestée par l'Église, nous demandons pardon.
6. Nous regrettons que la vie de personnes ait été profondément blessée en conséquence de la mission et du ministère de l'Église presbytérienne au Canada. Pour notre Église, nous demandons le pardon de Dieu. Nous prions pour que Dieu, qui est miséricordieux, nous guide dans des chemins de compassion qui les aideront à guérir.
7. Nous demandons aussi pardon aux peuples autochtones. Nous prenons acte de ce que nous avons entendu. Notre espérance est que les personnes que nous avons blessées si profondément qu'elles n'osent le dire accueilleront la parole que nous prononçons. Avec l'aide de Dieu, notre Église s'efforcera de saisir les occasions de cheminer avec les peuples autochtones et trouver guérison et unité, ensemble, comme peuple de Dieu.